

Lyon, le 20 septembre 2021

Page 1 / 1

La Région déploie de nouveaux purificateurs d'air et capteurs de CO2

Réuni le vendredi 17 septembre en commission permanente, le Conseil régional a voté le financement de nouveaux purificateurs d'air pour les lycées et les écoles des communes de la région ainsi qu'un investissement de 1,6 million d'euros pour l'acquisition de capteurs de CO2.

Pour la rentrée, Laurent WAUQUIEZ avait annoncé le déploiement de 3000 capteurs de CO2 dans les lycées. Pour répondre à cet objectif, **le Conseil régional a voté le 17 septembre un financement de 1,6 million d'euros** destiné à la commande de capteurs. Ces derniers permettront d'évaluer la qualité de l'air dans les lycées et de déterminer les besoins d'aération des locaux des établissements.

Dès l'automne 2020, **la Région s'est engagée dans l'équipement des lycées, publics comme privés, en purificateurs d'air** pour lutter contre le Covid-19. Pour protéger efficacement le maximum d'enfants de la région, il a également été proposé aux communes volontaires une aide régionale destinée à l'installation de purificateurs dans les écoles. Dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé, le Conseil régional a voté ce 17 septembre un **financement de plus de 255 000 euros à destination des communes pour l'acquisition de matériels de purification par filtration**. Concernant les lycées, ce sont **plus de 40 000 euros supplémentaires qui ont été débloqués** pour poursuivre l'équipement des établissements de la région.

Pour rappel, une étude scientifique conduite par les laboratoires VirHealth et VirPath et le Lyonbiopôle a conclu à **une efficacité à plus de 99%** contre le Sars-Cov2 pour les purificateurs d'air équipés de filtres H14 qui sont ceux commandés majoritairement par la Région.

